

NOTICE D'INFORMATION - SAISON 2024/2025

Les inscriptions ne seront prises en compte que si l'ensemble des documents demandés sont dûment renseignés et signés, accompagné du règlement

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

Tous les documents sont à télécharger et à imprimer sur notre site :

www.martiguesvolleyball.fr

Les licenciés en attente d'une Carte Collégien (100€), Pass Sport (50€) et E-pass (50€), devront déposer leur dossier complet au secrétariat, auprès d'un entraîneur ou dans la boîte aux lettres du club, avec un chèque de caution + un chèque encaissable de la différence pour régler la cotisation.

Attention un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire pour tous les nouveaux licenciés majeurs + les mineurs avec surclassement

Pour les mineurs, le certificat médical n'est pas obligatoire si toutes les réponses au questionnaire de santé sont négatives sauf surclassement

Les licenciés ayant un surclassement doivent le faire renouveler chaque saison, par le médecin, qui devra renseigner le certificat médical FFVB

Renouvellement majeur - certificat médical de moins de 3 SAISONS

Les dépôts des dossiers d'inscription, se feront UNIQUEMENT aux horaires suivants :

Du 1er au 26 juillet - horaires d'été : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Fermeture du club pour les vacances d'été du 29/07 au 23/08

Réouverture le lundi 26 août à 13h00

Reprises des horaires habituels le lundi 2 septembre

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 13h00 à 16h00

Mercredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les pré-inscriptions sont possibles dès le 1er Juillet, pour faciliter la gestion et réduire l'attente au bureau du club.

Le dossier COMPLET avec règlement, est à déposer au secrétariat aux horaires indiqués ou dans une enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres du club, qui se situe à l'entrée principale du Parc Julien Olive.

Les essayages des équipements, se dérouleront lors de la reprise, aux horaires des entraînements pour chaque catégorie